

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT HÉRAULT

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA  
COMMUNE  
DE LE POUJOL-SUR-ORB

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 034-213402118-20250414-20182025-DE



**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 08/04/2025

DELIBERATION N° 018-2025

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le quatorze avril à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Yves ROBIN, maire.

**Présents :** Lucienne ANDRIEU, Séverine ARGELLIES, Patricia ARNOLD, Jean-Luc CARMINATI, Christine FERRET, Bernadette GUIRAUD, Marie-France MAUREL, André RIGAL, Yves ROBIN, Laurent RUDELLE et Fabien SCHURRER

**Absents :** Guillaume CIANCIO, Cindy CIECIERSKI, Christophe MAUREL et Malvine MORERA.

**Pouvoirs :** Cindy CIECIERSKI qui donne pouvoir à Séverine ARGELLIES  
Christophe MAUREL qui donne pouvoir à Marie-France MAUREL  
Malvine MORERA qui donne pouvoir à Patricia ARNOLD

Marie-France MAUREL a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'art. 2121-15 du CGCT.

**BUDGET EAU ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2025**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20 et L 2311-1 à L 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu la nomenclature M 49 précisant les règles de comptabilité du budget de l'eau et de l'assainissement,  
Considérant le projet de budget pour l'exercice 2025,

Décide d'adopter le budget 2025 Eau-Assainissement tel que résumé ci-dessous :

En section d'exploitation, les chapitres suivants en dépenses :

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le



ID : 034-213402118-20250414-20182025-DE

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	36 000,00
012	Charges de personnel	10 000,00
66	Charges financières	17 000,00
67	Charges Exceptionnelles	40 000,00
042	Dotations aux amort.et provisions	74 804,00
022	Dépenses imprévues	6 509,69
023	Virement section d'investissement	180 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>364 313,69</b>

En section d'exploitation, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services	62 000,00
042	Opérations d'ordre	39 369,23
002	Excédent reporté	262 944,46
<b>TOTAL</b>		<b>364 313,69</b>

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	Montant
16	Remboursements d'emprunts	45 600,00
20	Immobilisations Incorporelles	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00
23	Immobilisations en cours	41 196,38
040	Opérations d'ordre	39 369,23
<b>TOTAL</b>		<b>276 165,61</b>

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	Montant
040	Amortissements	74 804,00
021	Virement de la section d'exploitation.	180 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	21 361,61
<b>TOTAL</b>		<b>276 165,61</b>

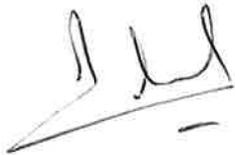
**Le Conseil Municipal, Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,  
Par 14 voix POUR, 0 VOIX Contre, 0 ABSTENTION à l'unanimité**

**ADOpte** le Budget Primitif, toutes sections confondues, pour le Budget annexe eau assainissement 2025, la somme de 640 479.30 € en recettes et en dépenses ;

**PRECISE** que le Budget de l'exercice 2025 est établi et voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée aux Finances à signer toute pièce à intervenir

Le secrétaire de séance  
Marie-France MAUREL



Ainsi fait et délibéré.  
Pour extrait conforme,  
Yves ROBIN, maire

